

Communication à la population

Fermeture de la piscine communale durant l'été

A l'heure actuelle, la crise sanitaire de la COVID-19 ne nous a malheureusement pas permis d'ouvrir notre piscine communale au public comme souhaité.

En respectant les nombreuses normes fédérales, soit à ce jour maximum 25 personnes en même temps dans le site, y compris le personnel, nous avons tout de même pu donner nos cours de natation, ainsi que quelques cours d'aquagym. Les écoles ont également pu revenir dès la fin mars.

Au vu de la belle saison qui s'installe, l'ouverture des piscines extérieures ainsi que la possibilité de plonger dans notre beau lac, la Municipalité a décidé de suivre son plan initial et de fermer la piscine du

dimanche 4 juillet au dimanche 15 août inclus.

Nous vous souhaitons un bel été et espérons pouvoir vous accueillir à la piscine communale dans les meilleures conditions dès le 16 août prochain.

Les porteurs d'abonnement seront indemnisés dès la réouverture de la piscine par une prolongation de leur forfait.

La Municipalité vous remercie par avance de prendre note de ces informations et vous adresse ses meilleures salutations.